

# CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

À PARTIR DE L'ENQUÊTE CANADIENNE

SUR L'INCAPACITÉ DE 2022



## LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC

- Cette publication présente des données québécoises sur la situation des personnes avec incapacité qui occupent un emploi à partir de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2022 (ISQ 2025). Cette enquête a été réalisée par Statistique Canada et vise spécifiquement les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité au Canada (Statistique Canada 2023).

Les personnes avec incapacité visées par l'ECI de 2022 ont été identifiées par la présence d'une condition ou d'un problème de santé à long terme et parce qu'elles sont limitées dans leurs activités. Selon l'Office des personnes handicapées du Québec, cette population correspond à la définition de personne handicapée de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, puisque les personnes qui la composent ont une incapacité significative et persistante et qu'elles rencontrent des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

# TYPE D'EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Cette section porte sur le type d'emploi occupé par les personnes avec incapacité, la taille de l'entreprise et le travail à temps plein ou partiel.

## Près du quart des personnes avec incapacité en emploi travaillent dans la vente et les services, et le tiers ont un emploi de niveau technique ou spécialisé

- Près du quart des personnes avec incapacité en emploi (24 %<sup>1</sup>) travaille dans le domaine de la vente et des services (tableau 1). De plus, 18 % occupent un emploi lié aux affaires, à la finance et à l'administration et 17 %, un emploi lié à l'enseignement, au droit et aux services sociaux, communautaires et gouvernementaux.
- Plus de femmes que d'hommes œuvrent dans les domaines des affaires, de la finance et de l'administration (23 % c. 12 %<sup>2</sup>), de la santé (16 % c. 3,9 %<sup>3</sup>) et de l'enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (23 % c. 10 %<sup>4</sup>). À l'inverse, plus d'hommes que de femmes travaillent dans les domaines des sciences naturelles et appliquées (14 % c. 4,4 %<sup>5</sup>) ainsi que des métiers, transport et machinerie et domaines apparentés (25 % c. 3,9 %<sup>6</sup>).



.....

1. Les données présentées dans le texte sont arrondies à l'unité, sauf celles inférieures à 5 qui sont présentées avec une décimale pour des raisons de précision.
2. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
3. Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation fournie à titre indicatif seulement.
4. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
5. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
6. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

**Tableau 1**  
**Catégorie de profession selon le genre<sup>1</sup>, population avec incapacité en emploi de 15 à 64 ans,**  
**Québec, 2022**

	Hommes+	Femmes+	Ensemble
		%	
Affaires, finance et administration	11,6*	22,8	18,0
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	13,8	4,4*	8,4
Secteur de la santé	3,9**	15,5	10,5
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	9,6*	22,7	17,1
Arts, culture, sports et loisirs	4,3**	5,2*	4,8*
Vente et services	25,3	26,3	24,3
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	24,8	3,9*	12,9
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	...	...	...
Fabrication et services d'utilité publique	5,1**	...	3,0*
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +.

... Donnée non disponible.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation fournie à titre indicatif seulement.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2025.



- Les emplois de niveau technique ou spécialisé sont ceux qu’occupent le plus souvent les personnes avec incapacité (33 %), suivis par les emplois de niveau intermédiaire (26 %) et ceux de niveau professionnel (25 %). Il n’y a pas de différence significative<sup>7</sup> selon le genre au niveau de la catégorie d’emploi occupé (tableau 2).
- La proportion de personnes avec incapacité qui occupent un emploi professionnel a augmenté significativement depuis 2017, passant de 17 % à 25 % alors que la proportion de personnes qui occupent un poste élémentaire a diminué de 14 % à 9 % (données de 2017 non présentées).

**Tableau 2**  
**Catégorie de niveau de compétences de l’emploi occupé selon le genre, population avec incapacité en emploi de 15 à 64 ans, Québec, 2022**

	Hommes+	Femmes+	Ensemble
	%		
Gestion (exemples : directeur de restaurant, directeur de mine, directeur de banque, etc.)	8,1*	5,4*	6,5*
Professionnel (exemples : dentiste, enseignant, notaire, etc.)	21,3	28,5	25,4
Technique ou spécialisé (exemples : courtier d’assurances, électricien, policier, etc.)	32,4	34,0	33,3
Intermédiaire (exemples : assistant dentaire, boucher industriel, opérateur de bétonnière, etc.)	25,7	25,4	25,5
Élémentaire (exemples : cueilleur de pommes, caissier, manœuvre en métallurgie, etc.)	12,5*	6,7*	9,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pour chacune des catégories peut différer du total indiqué.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

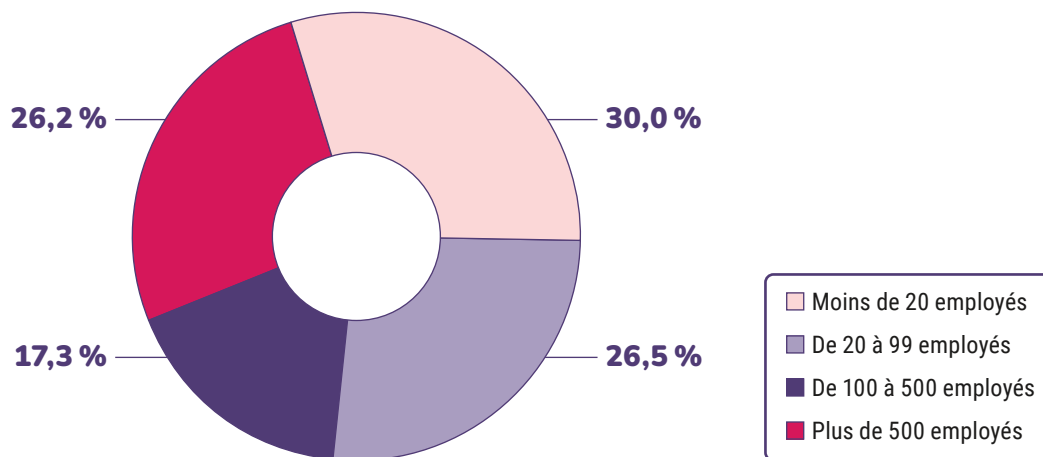
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2025.

7. Une différence significative entre deux données indique qu’il est peu probable que cette différence soit due au hasard. Sauf indication contraire, toutes les différences statistiquement significatives entre les groupes le sont à un seuil inférieur à 5 %.

- Un peu moins du tiers (30 %) des personnes avec incapacité qui occupent un emploi travaillent dans une entreprise de moins de 20 employés (figure 1). De plus, 27 % d'entre elles travaillent dans une entreprise de 20 à 99 employés, 26 % dans une entreprise de plus de 500 employés et 17 % dans une entreprise de 100 à 500 employés. La répartition selon la taille de l'entreprise n'a pas varié significativement entre 2017 et 2022.

**Figure 1**

**Taille de l'entreprise où travaillent les personnes avec incapacité en emploi de 15 à 64 ans, Québec, 2022**



Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2025.

- Par ailleurs, 86 % des personnes avec incapacité qui travaillent ont un emploi permanent<sup>8</sup>, une proportion similaire à 2017 (85 %). Cela est plus fréquent chez les personnes de 25 à 64 ans (90 %) que chez celles de 15 à 24 ans (63 %). Il n'y a pas de différence significative entre les hommes avec incapacité (90 %) et les femmes avec incapacité (83 %) qui occupent un emploi permanent (données non présentées).

8. Un emploi est considéré comme permanent si au moment de l'embauche, l'employeur n'a pas donné d'indication selon laquelle il durerait une période fixe, qu'il se terminerait à une date précise ou à la fin d'un projet.

## Plus de huit personnes avec incapacité sur 10 travaillent à temps plein

- Parmi les personnes avec incapacité en emploi, 82 % travaillent à temps plein, c'est-à-dire, 30 heures ou plus par semaine (tableau 3). Cela représente environ 501 400 personnes. Il n'y a pas de différence significative avec les données de l'ECI de 2017, alors que 80 % des personnes avec incapacité en emploi travaillaient à temps plein (données non présentées).
- Le travail à temps plein est plus fréquent chez les hommes (88 %, comparativement à 77 % chez les femmes), chez les personnes de 25 à 64 ans (85 %, comparativement à 63 % chez les personnes de 15 à 24 ans), ainsi que chez les personnes ayant une incapacité légère ou modérée (84 %, comparativement à 75 % chez les personnes avec une incapacité grave ou très grave).

**Tableau 3**

**Emploi à temps plein ou à temps partiel selon certaines caractéristiques, population de 15 à 64 ans avec incapacité en emploi, Québec, 2022**

	Temps partiel <sup>1</sup>	Temps plein <sup>2</sup>
	%	
<b>Ensemble</b>	<b>18,2</b>	<b>81,8</b>
<b>Genre</b>		
Hommes+	12,1	87,9
Femmes+	22,8	77,2
<b>Âge</b>		
15 à 24 ans	37,1	62,9
25 à 64 ans	14,8	85,2
<b>Gravité de l'incapacité</b>		
Légère ou modérée	16,3	83,7
Grave ou très grave	25,5	74,5

1. Moins de 30 heures.

2. 30 heures ou plus.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2025.

- Les personnes qui travaillent à temps partiel mentionnent qu'elles le font principalement en raison de leur fréquentation scolaire (28 %), de leur état de santé (25 %<sup>9</sup>) ou par choix personnel (23 %<sup>10</sup>) (données non présentées).

.....

9. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

10. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

# LIMITATIONS AU TRAVAIL

- Cette section présente des données sur les limitations au travail, les personnes qui ont avisé l'employeur de leur état, la perception de l'employeur et la difficulté à obtenir de l'avancement ou à changer d'emploi.

## Près de la moitié des personnes avec incapacité ont vécu des limitations au travail

- Près de la moitié (49 %) des personnes avec incapacité qui sont en emploi, soit environ 299 000 personnes, ont déjà vécu des limitations au travail en raison de leur état (tableau 4). Par exemple, elles ont dû changer d'emploi ou de genre de travail, débiter le travail à la maison, prendre un congé, etc. Cette proportion est similaire à celle qui a été observée en 2017 (51 %) (donnée non présentée).
- Les personnes ayant une incapacité grave (76 %) ou très grave (74 %) sont proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu des limitations au travail que les personnes ayant une incapacité légère (41 %) ou modérée (49 %).
- Les données ne permettent pas d'observer de différence statistiquement significative à cet égard entre les femmes et les hommes (54 % c. 43 %), ni entre les personnes de 15 à 24 ans et celles de 25 à 54 ans (49 % c. 49 %).

**Tableau 4**

**Personnes ayant vécu des limitations au travail<sup>1</sup> selon certaines caractéristiques, population de 15 à 64 ans avec incapacité en emploi, Québec, 2022**

	%
<b>Ensemble</b>	<b>49,1</b>
<b>Genre</b>	
Hommes+	43,0
Femmes+	53,8
<b>Âge</b>	
15 à 24 ans	49,3
25 à 54 ans	49,1
<b>Gravité de l'incapacité</b>	
Légère	40,6
Modérée	48,5
Grave	76,4
Très grave	74,3

1. Une personne est considérée avoir vécu des limitations au travail si, à cause de son état, elle a déjà changé de genre de travail, changé la quantité de travail qu'elle fait, changé d'emploi, débuté le télétravail ou travaillé à la maison ou pris un congé de travail qui a duré un mois ou plus.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2025.

- Les personnes qui ont une incapacité liée à la mobilité sont proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu des limitations au travail que celles qui n'ont pas ce type d'incapacité (62 % c. 47 %) (tableau 5). Il en est de même pour les personnes qui ont une incapacité liée à la flexibilité (62 % c. 46 %), à la santé mentale (69 % c. 37 %) et à la mémoire (70 % c. 48 %).

**Tableau 5**

**Personnes ayant vécu des limitations au travail selon le type d'incapacité<sup>1</sup>, population de 15 à 64 ans avec incapacité en emploi, Québec, 2022**

	Ayant ce type d'incapacité	N'ayant pas ce type d'incapacité
	%	
Vision	52,0	48,3
Audition	41,8	50,1
Mobilité	62,2	47,0
Flexibilité	61,9	46,1
Dextérité	56,8*	48,5
Douleur	53,6	43,9
Apprentissage	55,8	47,1
Développement	54,7	48,8
Santé mentale	68,5	36,7
Mémoire	69,8	47,6

1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. L'analyse compare les personnes avec un type d'incapacité donné (exemple : incapacité liée à la vision) avec les personnes n'ayant pas ce type d'incapacité (exemple : une personne ayant toute autre incapacité que celle liée à la vision).

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2025.



## Six personnes avec incapacité sur dix ont avisé leur employeur de leur état

- Moins des deux tiers des personnes avec incapacité en emploi (60 %) ont avisé leur employeur de leur état (tableau 6). Cette proportion a diminué significativement depuis 2017, alors que 66 % des personnes avaient avisé leur employeur.
- Il n’y a pas de différence significative à cet égard entre les hommes (59 %) et les femmes (61 %), ni entre les personnes de 15 à 24 ans (52 %) et celles de 25 à 64 ans (61 %).
- Les personnes ayant une incapacité liée à la douleur sont proportionnellement plus nombreuses à avoir avisé leur employeur de leur état (66 %) que celles n’ayant pas ce type d’incapacité (52 %). Il n’y a pas de différence significative selon les autres types d’incapacité (données non présentées).

**Tableau 6**

**Personnes ayant avisé leur employeur de leur état selon le genre et l’âge, population de 15 à 64 ans avec incapacité en emploi, Québec, 2022**

	%
<b>Ensemble</b>	<b>59,8</b>
<b>Genre</b>	
Hommes+	58,6
Femmes+	60,6
<b>Âge</b>	
15 à 24 ans	51,7
25 à 64 ans	61,2

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2025.

- Environ une personne avec incapacité en emploi sur cinq (20 %) croit que son employeur actuel ou qu’un employeur éventuel la considérerait désavantagée sur le plan du travail en raison de son état (données non présentées).
- La proportion de personnes ayant cette perception augmente en fonction de la gravité de l’incapacité, alors que 12 % des personnes ayant une incapacité légère sont de cet avis, en comparaison avec 25 % des personnes ayant une incapacité modérée, 38 % de celles ayant une incapacité grave et 60 % de celles ayant une incapacité très grave. Il n’y a pas de différence significative selon le genre et l’âge (données non présentées).
- Par ailleurs, les personnes avec incapacité en emploi croient, dans une proportion de 30 %, que changer d’emploi ou obtenir de l’avancement serait difficile en raison de leur état. En effet, 9 % croient que cela serait très difficile, et 21 %, que cela serait difficile (données non présentées).

# MESURES D'ADAPTATION EN MILIEU DE TRAVAIL



- Cette section présente des données sur le besoin de mesures d'adaptation en milieu de travail, la nature de ces adaptations, et les besoins non comblés.

## Près d'une personne avec incapacité sur trois a besoin de mesures d'adaptation en milieu de travail

- Un peu moins du tiers des personnes avec incapacité en emploi (31 %) ont besoin de mesures d'adaptation en milieu de travail, comme des horaires de travail flexibles, de l'équipement adapté, le travail à la maison, etc. (tableau 7). Il s'agit d'une diminution par rapport à 2017, alors que 38 % des personnes avaient besoin de telles adaptations pour pouvoir travailler.
- Les femmes sont plus nombreuses, en proportion, à être dans cette situation (36 % c. 23 % chez les hommes).
- Le besoin de mesures d'adaptation en milieu de travail est plus fréquent chez les personnes ayant une incapacité grave (56 %) et très grave (59 %) que chez celles ayant une incapacité modérée (34 %) ou légère (21 %). Il n'y a pas de différence significative en fonction de l'âge de la personne.

**Tableau 7**

**Personnes ayant besoin de mesures d'adaptation en milieu de travail selon certaines caractéristiques, population de 15 à 64 ans avec incapacité en emploi, Québec, 2022**

	%
<b>Ensemble</b>	<b>30,5</b>
<b>Genre</b>	
Hommes+	22,8
Femmes+	36,4
<b>Âge</b>	
15 à 24 ans	22,4
25 à 64 ans	31,9
<b>Gravité de l'incapacité</b>	
Légère	21,0
Modérée	33,7
Grave	55,9
Très grave	59,4

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2025.

- Les personnes ayant certains types d'incapacité sont plus susceptibles d'avoir besoin de mesures d'adaptation en milieu de travail. C'est le cas des personnes ayant une incapacité liée à la mobilité (42 % c. 29 % des personnes qui n'ont pas ce type d'incapacité), à la flexibilité (47 % c. 27 %), à la douleur (38 % c. 21 %) et à la santé mentale (40 %, c. 25 %) (données non présentées).
- Les principales mesures d'adaptation requises pour travailler sont l'horaire flexible ou une réduction du temps de travail (16 %), un poste de travail modifié ou ergonomique (10 %) et le travail à la maison (9 %) (tableau 8).

**Tableau 8**

**Types de mesures d'adaptation requises pour travailler, population de 15 à 64 ans avec incapacité en emploi, Québec, 2022**

	%
Horaire flexible ou réduction du temps de travail	15,8
Poste de travail modifié ou ergonomique	10,1
Travail à la maison	9,2
Tâches modifiées ou différentes	7,6
Chaise spéciale ou soutien dorsal	7,2
Ordinateur, ou ordinateur portable ou tablette électronique avec logiciel spécialisé ou autres mesures d'adaptation (exemples : braille, logiciel de grossissement de texte, etc.)	2,3**
Soutien humain (exemples : lecteur, interprète en langage gestuel, etc.)	1,9*

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2025.

## Deux personnes sur cinq ont des besoins de mesures d'adaptation en milieu de travail qui ne sont pas comblés

- Parmi les personnes qui ont besoin de mesures d'adaptation en milieu de travail, 39 % ont des besoins non comblés (tableau 9). L'enquête ne permet pas de distinguer de différence significative selon le genre, l'âge ou la gravité de l'incapacité.
- Les personnes ayant une incapacité liée à la douleur sont plus nombreuses à avoir des besoins non comblés d'adaptations en milieu de travail. En effet, 45 % d'entre elles sont dans cette situation, en comparaison avec 26 %<sup>11</sup> de celles qui n'ont pas ce type d'incapacité (données non présentées).

.....  
11. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

**Tableau 9****Besoins non comblés de mesures d'adaptation en milieu de travail selon certaines caractéristiques, population de 15 à 64 ans avec incapacité en emploi, Québec, 2022**

	%
<b>Ensemble</b>	<b>39,2</b>
<b>Genre</b>	
Hommes+	33,8*
Femmes+	41,8
<b>Âge</b>	
15 à 24 ans	28,2*
25 à 64 ans	40,5
<b>Gravité de l'incapacité</b>	
Légère	34,8
Modérée	40,5*
Grave	39,4*
Très grave	54,3*

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2025.

- Parmi les personnes ayant des besoins non comblés de mesures d'adaptation en milieu de travail, 35 %<sup>12</sup> mentionnent que leur employeur était au courant du besoin alors que 65 % affirment que l'employeur n'était pas au courant. De plus, 25 %<sup>13</sup> avaient demandé à leur employeur des mesures d'adaptation, mais ne les ont pas reçues (données non présentées).

D'autres données de 2022 sur les [personnes avec incapacité au Québec](#) sont également disponibles.

.....

12. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

13. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

# MÉDIAGRAPHIE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022*, Montréal.  
Commande spéciale adressée à Statistique Canada. [Document interne].

STATISTIQUE CANADA (2023). *Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)*, [En ligne].  
[[https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251)]  
(Consulté le 27 juin 2025).

Dépôt légal – Mars 2026  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-555-03485-3 (version PDF)

.....

Office des personnes handicapées du Québec  
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5  
Téléphone : 1 800 567-1465  
Téléscripneur : 1 800 567-1477  
[Quebec.ca/gouv/office-personnes-handicapees](http://Quebec.ca/gouv/office-personnes-handicapees)



Office des personnes  
handicapées

Québec 